

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations Date d'émission: 10/09/2025 Version: 1.0

RUBRIQUE 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : BLUE SPLASH CirculAir 90

Code du produit : 425687 SKU # : FG402112

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Produits d'assainissement de l'air, Agents odorants

Restrictions d'emploi : Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services,

artisans)

1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant Autres

Rubbermaid Commercial Products LLC Rubbermaid Commercial Products LLC

3124 Valley Avenue 20 Hereford Street
Winchester, VA 22601-2694 Brampton, ON L6Y 0M1

USA Canada

T 1.800.347.9800 T 1.800.998.7004

www.rubbermaidcommercial.com

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : 24-Hour Emergency - INFOTRAC: 1-800-535-5053 (Domestic) | 1-352-323-3500 (International)

RUBRIQUE 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Liquides inflammables, catégorie 4 H227 Liquide combustible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) : Attention

Mentions de danger (GHS US) : H227 - Liquide combustible

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS US) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: Laver abondamment de l'eau.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'eruption cutanée: Consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser les agents appropriés pour l'extinction.

P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 - Éliminer le le contenu et le récipient to une installation d'élimination des déchets autorisée.

2.3. Dangers liés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3 Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL	N° CAS: 18479-58-8	20 – 50	Eye Irrit. 2A, H319
DECANAL	N° CAS: 112-31-2	1 – 10	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412
ISOAMYL ALLYLGLYCOLATE	N° CAS: 67634-00-8	1 – 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302
CITRAL	N° CAS: 5392-40-5	0,1 – 1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE	N° CAS: 68039-49-6	0,1 – 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
SCENTENAL	N° CAS: 86803-90-9	0,1 – 1	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général

[:] Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais.

Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Laver abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation

de la peau persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation

oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS

faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et

Symptômes/effets après contact oculaire

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

symptômes possibles

: Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

Produits de décomposition dangereux en cas : Monoxyde de carbone. Composés organiques.

d'incendie

5.3. Equipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du

combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre

l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

RUBRIQUE 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges

d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

10/09/2025 (Date d'émission) US - fr 3/10

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Précautions pour la protection de l'environnement

 Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

: Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

Voir section 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Dangers supplémentaires lors du traitement

: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques

: Se conformer aux réglementations en vigueur.

Conditions de stockage

: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart

des : Rayons directs du soleil, Sources de chaleur, Sources d'ignition.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.

RUBRIQUE 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés

: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Aucune en utilisation normale

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection respiratoire:

Aucune en utilisation normale

10/09/2025 (Date d'émission) US - fr 4/10

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Apparence : Transparent. limpide.

Couleur : Incolore
Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH : Aucune donnée disponible Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 75 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 0,91 – 0,914

Solubilité : Aucune donnée disponible
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow) : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage. Liquide et vapeurs inflammables. Peut former des mélanges vapeurair inflammables/explosifs.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Flamme nue. Surchauffe. Chaleur. Etincelles.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

10.5. Matériaux incompatibles

Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

RUBRIQUE 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

BLUE SPLASH CirculAir 90		
DL50 orale rat	9521,06 mg/kg	
DL50 cutanée rat	16666,7 mg/kg	
ETA US (voie orale)	9521,06 mg/kg de poids corporel	
ETA US (voie cutanée)	16666,7 mg/kg de poids corporel	
ISOAMYL ALLYLGLYCOLATE (67634-00-8)		
DL50 orale rat	730 mg/kg	
ETA US (voie orale)	730 mg/kg de poids corporel	
CITRAL (5392-40-5)		
DL50 orale	4960 mg/kg de poids corporel	
DL50 voie cutanée	2250 mg/kg de poids corporel	
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)		
DL50 orale rat	4000 mg/kg	
DL50 orale	2830 mg/kg	
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel	
ETA US (voie orale)	4000 mg/kg de poids corporel	

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et : Compte ter

symptômes possibles

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

RUBRIQUE 12 Informations écologiques

12.1. Écotoxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

: Non classé

(aiguë)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme

: Non classé

(chronique)

CITRAL (5392-40-5) CL50 - Poisson [1]

4,1 mg/l

CE50 - Autres organismes aquatiques [1]

7 mg/l waterflea

CE50 - Autres organismes aquatiques [2]

5 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

D	DI AO	H Circu	I A : OO

Persistance et dégradabilité Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL (18479-58-8)

Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable

DECANAL (112-31-2)

Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable

ISOAMYL ALLYLGLYCOLATE (67634-00-8)

Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable

CITRAL (5392-40-5)

Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable

SCENTENAL (86803-90-9)

Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BLUE SPLASH CirculAir 90

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

CITRAL (5392-40-5)

2,8 Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow) 2,7

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Effet sur la couche d'ozone : Aucune, à notre connaissance

Gaz à effet de serre fluoré : Nor

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13 Considérations relatives à l'élimination

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires : Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Ecological waste information : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : Non applicable Proper Shipping Name (TDG) : Non applicable Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Packing group (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

Non applicable

TDG

Non applicable

IMDG

Non applicable

IATA

Non applicable

RUBRIQUE 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Statut commercial des composants selon la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence américaine de protection de l'environnement :

Nom	N° CAS	Entrée	Status commercial	Indicateurs
2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL	18479-58-8	Présent		
DECANAL	112-31-2	Présent		
ISOAMYL ALLYLGLYCOLATE	67634-00-8	Présent		
CITRAL	5392-40-5	Présent		
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE	68039-49-6	Présent		
SCENTENAL	86803-90-9	Présent		Р

DECANAL (112-31-2)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

15.2. Règlements internationaux

CANADA

2,6-DIMETHYL-7-OCTEN-2-OL (18479-58-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

ISOAMYL ALLYLGLYCOLATE (67634-00-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

CITRAL (5392-40-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE (68039-49-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

SCENTENAL (86803-90-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16 Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date d'émission : 10/09/2025

Sources des données

: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations

Clause REACH:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Les données dans la FDS sont cohérentes avec le RSC, pour autant que les données aient été disponibles lors de la rédaction de la FDS (voir date d'actualisation et version). DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables. Aucun(e).

Texte complet des classes de danger et des phrases H		
H227	Liquide combustible	
H302	Nocif en cas d'ingestion	
H315	Provoque une irritation cutanée	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit